

Direction de l'Offre de Soins
Département Virage ambulatoire
Affaire suivie par :
Référente PMA douleur
Elizabeth D'Estaintot
elisabeth.destaintot@ars.sante.fr
Tél : 01 44 02 04 98
Secrétariat :
Ars-idf-virage-ambulatoire@ars.sante.fr
Référente périnatalité
Catherine Crenn-Hebert
Catherine.crenn-hebert@ars.sante.fr

A l'ensemble des professionnels de santé
souhaitant participer aux filières endométrioses

Paris, le 30 août 2019

Objet : **Participation à la mise en place des filières endométriose en Ile de France (une des trois régions pilotes)**

Mesdames, Messieurs,

Le 8 mars 2019 à l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes** et à la suite d'une table ronde ministère, professionnels de santé, associations de patientes, Madame Buzyn a annoncé un plan d'action pour renforcer la prise en charge de l'endométriose. 4 mesures phares ont été actées : le dépistage de l'adolescente selon deux tranches d'âge 11-13 ans et 15-17 ans, la sensibilisation accrue à la maladie, la formation de tous les professionnels de santé (universitaire et post-universitaire) et l'organisation des filières de soins par région.

L'endométriose est une pathologie génitale complexe de prévalence encore mal connue mais plutôt élevée, qui concerne probablement 1 femme sur 10 ou 10 à 20% de femmes en âge de procréer soit 300 000 à 600 000 femmes en Ile de France.

Elle a des conséquences variables et parfois très sévères voire handicapantes sur le plan fonctionnel (douleur), sur le plan de la fertilité et sur la qualité de vie. Son évolution est imprévisible et les traitements multiples, variables parfois mutilant (stomies) et très complexes (résection de vessie, colon).

La Recommandation pour la pratique clinique HAS-CNGOF publiée fin 2017 et l'avis des associations ENDOMind et EndoFrance ont conduit à la conclusion de :

-> Nécessité d'une information du public et d'une **formation des médecins** de premier recours et des sages-femmes si possible partagée entre eux.

-> Nécessité de **filieres de soins et de gradations des soins** (Ma Santé 2022, PRS2) à commencer à mettre en place avant fin 2019 et ceci sur l'ensemble de la France.

Depuis mars 2019 le ministère travaille donc avec les ARS sur ces priorités.

L'identification des professionnels notamment de ville motivés par le sujet est la première étape de ce processus progressif dans le temps, qui intégrera ces derniers au fur et à mesure de leur détection puis de leur formation. Sont notamment concernés, soit pour le dépistage, soit pour la prise en charge, les sages-femmes, les radiologues, les médecins généralistes, les gynécologues de ville et les spécialistes en hôpital général.

Si vous êtes intéressées par une formation sur l'endométriose et la participation à ces futures filières de prises en charge, veuillez adresser vos coordonnées aux deux adresses mail suivantes :

- elisabeth.destaintot@ars.sante.fr & ars-idf-virage-ambulatoire@ars.sante.fr

Je reste à votre disposition pour toute précision, et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Elisabeth d'Estaintot